

**Sortie latérale de piste lors de l'atterrissage sur un altiport,  
collision avec les arbres**<sup>(1)</sup>Heure locale.

<b>Aéronef</b>	Avion Jodel D140 immatriculé F-BOPT
<b>Date et heure</b>	Lundi 2 mai 2011 à 9 h 55 <sup>(1)</sup>
<b>Exploitant</b>	Club
<b>Lieu</b>	Altiport de l'Alpe d'Huez (38)
<b>Conséquences et dommages</b>	Avion fortement endommagé

**CIRCONSTANCES**

Le pilote, accompagné de deux passagers, effectue un vol entre l'aérodrome de Grenoble Le Versoud (38) et l'altiport de l'Alpe d'Huez.

Il se présente en approche pour la piste 06 revêtue. Lors du roulement à l'atterrissage, il ne parvient pas à maintenir l'avion sur l'axe. L'avion sort de piste par la gauche et entre en collision avec des arbres.

Le pilote avait obtenu la qualification de site la semaine précédente. Il explique avoir contrôlé la direction avec une amplitude trop importante aux palonniers. Cet atterrissage à l'Alpe d'Huez était le premier réalisé sans instructeur.

Le pilote détient une licence PPL(A) SEP de 1988. Il totalisait 221 heures de vol dont 12 sur type, 10 heures de vol dans les trois mois précédents, toutes sur type et aucune dans les vingt-quatre heures précédentes.

Les conditions météorologiques étaient les suivantes : CAVOK, vent nul, température 15 °C et QNH 1004 hPa.

**CONCLUSION**

L'accident est dû à des corrections trop importantes sur les commandes de direction lors d'un atterrissage sur un altiport. La faible expérience du pilote sur le type d'avion est un facteur contributif.